



Association des Agents Pénitentiaires du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l.

affiliée à la C.G.F.P.
affiliée à l' A.P.F.P.

B.P. 35
Tel.: 35 96 21 – 1

L-5201 Sandweiler
Fax.: 35 96 21 - 348

Sanem 30.07.26

Objet : Nouvelle agression de membres du personnel pénitentiaire

Communiqué de presse

L'Association des Agents Pénitentiaires (AAP) tient à exprimer sa profonde préoccupation à la suite d'un nouvel incident grave survenu au sein d'un établissement pénitentiaire, au cours duquel trois agents ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions.

À la suite de cette agression, les trois membres du personnel ont dû être pris en charge par le service médical.

Ce nouvel épisode illustre une fois de plus la recrudescence des violences auxquelles les agents pénitentiaires sont confrontés au quotidien. Agressions physiques, menaces et insultes ne peuvent en aucun cas devenir une composante normale de leur profession.

L'Association des Agents Pénitentiaires réaffirme son soutien total aux collègues blessés et leur souhaite un prompt rétablissement. Elle rappelle que la sécurité des agents doit demeurer une priorité absolue et appelle les autorités compétentes à mettre en œuvre tous les moyens humains, matériels et juridiques nécessaires afin de garantir des conditions de travail sûres et de protéger efficacement le personnel.

Les agents pénitentiaires assurent chaque jour une mission essentielle au service de la sécurité publique et de l'État de droit. Ils doivent pouvoir accomplir cette mission avec les moyens adéquats et sans avoir à craindre pour leur intégrité physique.

Pour le comité de l'association des agents pénitentiaires,
Salutations syndicales,



1, um
Kuelebiërg
L-5299
Schraasseg

DJENNAS Samir
Président
Association des Agents
Pénitentiaires

Tél.: (+ 352) 26 452 – 763
email: samir.djennas@ap.etat.lu